

Par. 19. dr. 6a A La Haye ce 14^e Decembre. 1662.

Monsieur. Pour confirmer davantage le sujet de votre consolation je vous envoie l'entraict d'une lettre que le S^r. Dardart m'a scritte, me remettant pour ce qai touché l'affaire de Beauregard a d'autres copies de lettres dudit S^r. Dardart que le Greffier Buijs^{ro} vous enverra. Si apres ces esclaircissements, la Cour de France ne nous veut faire justice sur ce point, et sur d'autres en dependans, j'en appelle a Dieu et a tout le Monde, sans qu'il soit besoin de m'expliquer davantage. Cependant nous attendons avec impatience les effets de ces belles promesses de Monsieur le Grand-Chancelier, ou au moins sur quoy elles auront esté fondées, puisque le Roy est de retour a Paris, et assurement l'Ordinaire prochain d'Angleterre nous en doit dire quelque chose.

Vous avez très bien fait de donner une rebarge a Saurin sur ses derniers avis touchant nostre Acte aux Fermiers, & j'approuve le style dont vous vous estes servi. Nous verrons plus y auront esgard. Il est certain qu'il y a des mystères en cette affaire qui se decouvriront davantage; car de s'assurer a des formalitez ce ne sont que Bagatelles, comme si le Prince n'eust pas maistre de son bien sans cela, et n'en pouroit disposer sans le Parlement, et sans le Bureau. ~y.

Quand je vous ay restouché de parler au Roy, ce n'a pas été

directement, sur l'affaire principale de la restitution de
la Principauté; Mais sur ces nouveaux incidents qui re-
pugnent aux déclarations & aux ordres de Sa Majst.
Mais si vous juger que cela soit infinieux, et peut-être
préjudiciable, je le laisse à votre jugement, attendant les
derniers efforts du Lord Hobliss, qui mettront fin à cette
fascheuse affaire d'une façon ou d'autre.


J'apprends que le Conseil a déjà donné ordre à votre
subsistance nécessaire, comme de raison, et je croy que
vous en verrez l'effet, qui vous ôtera tout juste sujet
de plainte de ce côté là.

Je suis

Monsieur,

Votre affectionnée
à tous faire service

Fraçois L'Orge



Extrait d'une lettre du S^r Oudart a Son Alt.^e
Madame; de Westmuntor le 20^e Novembre 1662.

sc. 3.

Il s'asçavoir Monsieur le Grand(Chancelier) s'est porcé a me
dire en substance ce qui s'ensuit.

Je vous prie de reppresenter a son Altesse Madame l'estat ou
vous me trouvez présentement, qui ne permet pas que j'ouvre des
lettres, ce que je fay pourtant aussi tost qu'il me sera possible
avec tout le respect que je dois a une si grande et sage Princesse.
Quant au premier point du contenu de ces lettres, J'apprendray volon-
tiers le detail de l'abus orayable, et m'en informeray de vous
bien a fonds pour en pourvoir juger & parler au Roy, & sauver son
Altesse Madame et son Alo^e. le Prince le mieux qu'il sera possi-
ble. Cependant mander hardiment a S. et A. Madame que
j'espere fort d'apprendre dans peu de jours, et avant que le
Roy Très-Chrestien quitte la corde quelque bonne nouvelle pour
l'Orange.

Je m'explique au sujet de la pretendue lettre du S^r de Beau-
regard, a Messieurs du Conseil de S. Alo^e. lesquels trouveront
occasion de s'en servir pour son service.

Cest touchant les blancs seings de feu son Alo^e. Royal remplis
par Beauregard.

M. Delonier

Monsieur Hugo, Mr. Berthier, Sir,
de Jujichem, Richemont, Moniclan.
Premier Cons.iller de Prince d'Orange,
et son D'pose en Court de France.
Dr.

ost Paris.

